

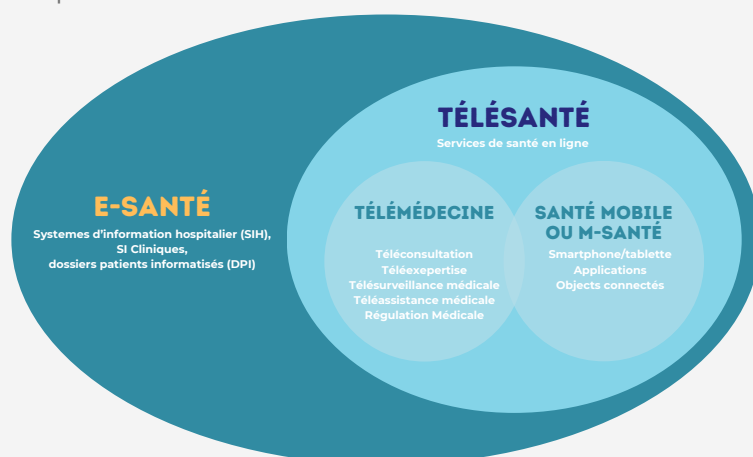
# CHARGÉE DE PROJET E-SANTÉ

## à l'association Santé 77 Nord

Écrit par Edith Jacob, Chargée de projet e-Santé à l'Association Santé 77 Nord

### QU'EST-CE QUE LA E-SANTÉ ?

La e-Santé recouvre un vaste domaine d'applications des technologies de l'information au service de la santé. Elle se présente comme l'alliance de deux secteurs : la santé et le numérique. L'usage de nouvelles technologies de l'information et de la communication apporte une valeur ajoutée aux professionnels et acteurs de la santé. En effet, les solutions numériques améliorent leurs quotidiens et ainsi fait progresser notre système de santé. Cependant, l'émergence de la e-Santé ne va pas sans celle d'un cadre légal. Différentes problématiques juridiques naissent donc comme la protection des données de santé dites « ultrasensibles », la sécurité des systèmes d'informations et la confidentialité des données, la certification des hébergeurs de données (HDS) et des dispositifs médicaux, la déontologie médicale et la responsabilité médicale et enfin les droits et obligations des patients ainsi que des professionnels de santé.



### COMMENT METTRE EN PLACE UN E-PARCOURS ?

Un e-Parcours est un programme national qui s'inscrit dans le projet « Ma Santé 2022 » et qui a pour objectif d'accélérer la transformation numérique du système de santé. Ce programme consiste à construire, dans chaque territoire, des démarches organisationnelles permettant une coordination pluriprofessionnelle, incluant le numérique, en vue d'améliorer la prise en charge des patients. L'Agence Régionale de Santé Île-de-France (ARS IDF) et le Groupement d'Intérêt Public (GIP) SESAN mettent à dispositions gratuitement ou à moindre coûts des outils numériques qui répondent aux problématiques des acteurs de santé sur le territoire en complémentarité avec les outils socles du SEGUR du numérique.

Plus précisément, déployer un e-Parcours se traduit par les étapes suivantes :

- 1.La rencontre :** Identifier les ruptures de parcours et/ou besoin de partage d'informations de manière fluide et sécurisée.
- 2.Les groupes de travail :** Créer, avec les professionnels intervenants dans la prise en charge de l'usager, un circuit de coordination basé sur l'utilisation des outils du e-Parcours, en tenant compte des contraintes des partenaires.
- 3.La formation :** Former les acteurs aux outils numériques et les accompagner à leurs usages.
- 4.Les retours d'expériences :** Faire un bilan avec l'ensemble des intervenants afin d'adapter le circuit de coordination et/ou faire évoluer les outils.

### QUELLES SONT LES MISSIONS DE LA CHARGÉE DE PROJET E-SANTÉ ?

Les missions principales et le fil conducteur de la chargée de projet e-Santé va surtout concerner les aspects suivants :

- Faire un diagnostic des usages actuels et des besoins des acteurs en termes de coordination et de communication.
- Proposer des outils numériques pouvant répondre aux problématiques identifiées auprès des acteurs concernés.
- Améliorer les parcours de santé et fluidifier la coordination entre les professionnels du territoire.

Néanmoins, la chargée de projet est aussi amenée à rendre des comptes-rendus d'activité auprès de l'ARS avec des indicateurs précis de l'utilisation des outils e-Parcours par les professionnels de santé du territoire.

Elle participe aussi aux COPIL d'instances territoriaux afin de représenter ses partenaires et de promouvoir leurs besoins mais également pour co-définir la stratégie de la feuille de route départementale du numérique en santé. Organiser ou participer à des journées évènementielles autour du numérique en santé feront également partie de ses missions.

### QUELS PEUVENT ETRE LES INTERLOCUTEURS ?

- Professionnels de santé en établissements de santé : médecins, infirmiers, cadres de santé, etc...
- Professionnels de santé libéraux : médecins, IDEL, etc...
- Associations, dispositifs, CPTS, SSIAD, etc.
- Les institutions telles que l'ARS, la DD, la CPAM et le GIP SESAN.
- Prestataires externes : prestataires informatiques, consultants SSI ou RGPD.

### POURQUOI LA SOLLICITER ?

La chargée de projet e-Santé est sollicitée pour des sujets autour du numérique comme :

- Un appui pour un projet de télésanté,
- Un accompagnement pour le déploiement des outils dits e-Parcours,
- Des renseignements sur les aspects sécuritaires du numérique (Sécurité des systèmes d'information ou RGPD) ou autre.